

Secimparc

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Organismes professionnels](#)

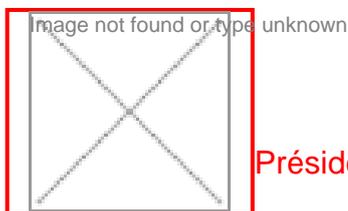
Un marché dynamisé par l'innovation

Le Secimpac – Syndicat des Entreprises de Commerce International de Machines Portatives, de Matériels Pneumatiques et de Machines à Agrafer et à Clouer – fait état d'un premier semestre 2010 en reprise avec un niveau de chiffre d'affaires supérieur à 2007 en ce qui concerne l'outillage électroportatif sur le marché de la distribution professionnelle et grand public. L'année 2009 s'était quant à elle traduite par une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 10% par rapport à l'année 2008, laquelle avait enregistré une progression des ventes à deux chiffres.

A fin juin 2010, le marché des outils électroportatifs était en progression de 16% dans la distribution professionnelle et de 18% dans la distribution grand public. En revanche, le marché des outils pour espaces verts s'avère plus difficile cette année. Pour le Secimpac, la bonne tenue du marché de l'outillage est due en majeure partie au développement des services développés à l'intention des distributeurs et des utilisateurs et à une constante volonté d'innover de la part des entreprises de ce secteur. Les entreprises membres du Secimpac observent toutefois une pression forte sur le coût des matières premières, et plus largement sur les coûts de revient de leurs produits, susceptible de venir impacter leurs résultats.

Un CA proche de 1 milliard d'euros

Affilié à la Ficime (Fédération des entreprises de commerce international de la mécanique et de l'électronique), le Secimpac rassemble les plus grandes marques de la filière des outils électroportatifs et consommables destinés aux professionnels du bâtiment et à ceux de l'entretien des espaces verts ainsi qu'aux bricoleurs. En 2009, le chiffre d'affaires de ses 17 entreprises adhérentes représentant 2 000 salariés en France avoisinait un milliard d'euros. Ces marques ont représenté pour la même année 95% du marché de l'électroportatif vendu par les marques nationales, hors « premier prix » et marques propres distribués par les GSA et GSB aux bricoleurs, et 85% du marché de l'électroportatif vendu par les distributeurs professionnels.



Président du Secimpac depuis quelques mois, Alexandre Thorn souhaite, avec

l'ensemble des adhérents, continuer à développer les groupes par typologie de marché. A ce titre, le Secimpac a récemment créé un groupe espaces verts avec la participation de l'ensemble des entreprises présentes sur le marché de l'outillage électrique et thermique destiné à l'entretien des jardins des particuliers.